

Le périurbain, France du repli ?

Éric CHARMES, Lydie LAUNAY & Stéphanie VERMEERSCH

Selon certains géographes, si le vote Front National est plus prononcé dans les territoires périurbains qu'ailleurs, c'est parce que ces espaces favorisent le repli sur soi, contrairement à la ville où domineraient mixité sociale et ouverture d'esprit. Cet article remet ce partage en question, à partir d'une enquête menée en grande banlieue.

Il y a aujourd'hui une question périurbaine. Elle est en grande partie liée au succès que rencontre le Front national dans les territoires périurbains. Christophe Guilluy et Jacques Lévy, tous deux géographes¹, ont largement contribué à attirer l'attention sur cette question. Dans cet article, nous ne contesterons évidemment pas la réalité du vote en faveur du Front national, mais plutôt la réduction du vote périurbain au vote frontiste : s'il y a bien un vote plus marqué en faveur du Front national dans certaines communes périurbaines, ce constat ne peut pas être généralisé à l'ensemble des populations de ces communes et encore moins à l'ensemble du périurbain. Ce sont des ménages et des territoires bien particuliers qui sont concernés. Nous contesterons également les explications apportées à ce vote par Jacques Lévy et par Christophe Guilluy.

Le périurbain n'est pas la France périphérique

Nous ne ferons que quelques remarques sur les thèses de Christophe Guilluy, non qu'elles manquent d'intérêt, encore moins parce qu'il n'y aurait rien à y redire. On pourrait notamment discuter la réduction de ce que Christophe Guilluy appelle la « France périphérique » à une France peuplée de ménages modestes blancs, ce qu'elle n'est pas. On pourrait également consacrer de longs développements à sa volonté de prendre au sérieux des conflits culturels qui opposeraient les musulmans immigrés ou nés de parents immigrés aux ménages blancs modestes. Que des tensions existent est incontestable, mais faut-il considérer que ces tensions sont autres choses que des symptômes ? En se focalisant sur la différence culturelle, ne favorise-t-on pas la division entre des catégories sociales qui, sur le plan économique, ont des intérêts convergents² ? Aller plus loin nous entrainerait toutefois loin du périurbain. En effet, les thèses de Christophe Guilluy ne portent que secondairement sur le périurbain. Certes, son livre *Fractures françaises* tend à inclure le périurbain dans la « France périphérique », mais dans des interventions ultérieures³, Christophe Guilluy a précisé que son propos concerne les territoires qui se trouvent hors de l'aire d'influence des grandes

¹ C. Guilluy, 2010, *Fractures françaises*, François Bourin Editeur et J. Lévy, 2012, « La France des marges s'est fait entendre le 22 avril », *Le Monde*, 25 avril, p. 8.

² Pour une critique radicale du travail de Christophe Guilluy, voir *Cette France-là* (collectif), 2012, *Xénophobie d'en haut. Le choix d'une droite éhontée*, La Découverte, notamment chap. 6.

³ Entretien avec Davezies L. et Guilluy C., 2013, « La France périphérique et marginalisée : les raisons du ressentiment », *Esprit*, n° 393, mars-avril 2013, p. 23-33.

métropoles. Or, pour les géographes, le périurbain est un espace qui certes se trouve à la périphérie des métropoles, mais qui se trouve en même temps dans leur zone d'influence. Ainsi, Verdun, dont le cas est mis en avant par Christophe Guilly dans *Fractures françaises*, est une ville, mais cette ville est petite et n'est dans l'orbite d'aucune grande métropole. Elle fait partie à ce titre de la France périphérique. À l'inverse, les communes de la vallée de Chevreuse, dans les Yvelines, sont certes pour beaucoup d'allure villageoise et semblent rurales. Mais elles sont situées à la périphérie de Paris, suffisamment près de la capitale pour bénéficier de son rayonnement et de ses ressources. Leurs habitants peuvent rapidement accéder à la zone d'emplois hautement qualifiés du plateau de Saclay, au RER B, à l'aéroport d'Orly, etc. Ces communes sont périurbaines et appartiennent à ce que l'INSEE appelle l'aire urbaine de Paris. La confusion entre les territoires périurbains et la France périphérique vient avant tout de ce que les uns finissent là où commence l'autre. Par ailleurs, selon une étude réalisée par l'IFOP et publiée dans *Le Monde*⁴, c'est dans cette zone où la France des métropoles rejoint la France périphérique que les votes en faveur du Front national sont les plus élevés. Cela étant, cette zone de rencontre a une configuration sociale bien particulière, beaucoup plus populaire que le reste du périurbain, avec un peuplement dominé par des familles venues de banlieues populaires et attirées dans les franges du périurbain par la – relative – modestie des prix fonciers. En outre, si l'on en croit les analyses réalisées par Jean Rivière dans les communes périurbaines de Caen⁵, le Front national obtient ses meilleurs résultats non pas parmi les populations périurbaines nouvellement arrivées, mais parmi les populations autochtones, celles qui occupaient les bourgs et les villages avant que ceux-ci ne deviennent périurbains en étant intégrés dans l'orbite de Caen. Ce vote s'explique en partie par des craintes engendrées par l'avancée de la ville et l'arrivée de familles dont beaucoup sont issues de banlieues populaires. En Ile-de-France, à Bray-sur-Seine, à plus de 100 km au sud de Paris, ce sont les autochtones qui qualifient de « lotissement couscous » l'ensemble pavillonnaire nouvellement bâti et où ont emménagé plusieurs familles d'origine maghrébine, pour la plupart venues de quartiers populaires de la banlieue parisienne⁶. D'une certaine manière, il y a bien une France périphérique qui vote contre la métropole, mais le périurbain est inclus dans cette métropole.

Le périurbain est-il une version dégradée de l'urbain ?

Les analyses de Jacques Lévy sont très différentes, puisque pour lui, ce n'est pas une France « périphérique » qui s'oppose à une France des métropoles (territoires périurbains inclus), mais bien le périurbain qui s'oppose au cœur des métropoles. Il est vrai que le vote des autochtones devenus périurbains malgré eux ne suffit pas à expliquer le vote Front national et que certaines populations périurbaines au sens strict (c'est-à-dire non autochtones au sens ci-dessus) se distinguent bel et bien par une adhésion plus forte aux thèses du Front national. Jacques Lévy, prenant la partie pour le tout, en tire des conclusions générales sur le périurbain. Il voit là une confirmation de ses thèses sur l'urbanité et le gradient d'urbanité.

Reprenant des traditions intellectuelles bien établies en philosophie et en sociologie urbaine, il envisage la ville comme un milieu particulièrement favorable à la mise en cause des certitudes, à l'ouverture d'esprit, le brassage qu'elle produit favorisant l'acceptation de la différence et la tolérance. Ce brassage est conditionné par la densité et le mélange des

⁴ Etude portant sur les aires urbaines de plus de 200 000 habitants, publiée dans *Le Monde* le 28 février 2012.

⁵ Rivière J., 2009, *Le pavillon et l'isoloir. Géographie sociale et électorale des espaces périurbains français (1968-2008). À travers les cas de trois aires urbaines moyennes (Caen, Metz et Perpignan)*, Thèse de doctorat, Université de Caen Basse-Normandie.

⁶ Voir le web-docu réalisé pour France 5 de Robert Genoud et Saddri Derradji, *La vie rêvée des pavillons*, 2010, www.france5.fr/portraits-d-un-nouveau-monde/#!/theme/urbanisation/la-vie-revee-des-pavillons/

activités, éléments qui pour Jacques Lévy caractérisent l'urbanité. En cela la ville s'oppose non seulement aux villages ruraux, mais aussi au périurbain : les paysages périurbains, dominés par l'habitat individuel, sont très peu denses, les activités économiques et commerciales y sont cantonnées dans des zones dédiées et soigneusement tenues à l'écart des espaces résidentiels. Ces derniers sont par ailleurs de plus en plus fermés aux étrangers, comme en témoigne le développement des ensembles résidentiels sécurisés. Enfin, on s'y déplace essentiellement en voiture, mode de déplacement beaucoup moins favorable au contact avec autrui que la marche ou les transports en commun, prisés par les habitants des cœurs de ville. Pour Jacques Lévy, le diagnostic s'impose : par sa configuration spatiale, le périurbain favorise des attitudes de repli sur l'espace domestique, sur l'entre-soi, et de mise à l'écart de l'autre. Le vote en faveur du Front national serait alors l'expression des effets délétères de la vie périurbaine.

Si la recherche⁷ sur laquelle les développements qui suivent prennent appui n'a pas été déterminée par la volonté de contester les propos de Jacques Lévy, une partie du matériau récolté permet néanmoins de proposer une lecture différente de ce qui distingue les centres denses des villes de leurs couronnes périurbaines. Nous ne sommes pas les premiers à discuter les thèses de Jacques Lévy⁸, mais jusqu'ici la plupart des recherches ont porté exclusivement sur les territoires périurbains. Elles ne se sont pas appuyées, à la différence de ce qu'a fait Jacques Lévy⁹, sur une comparaison des modes de vie et des représentations des habitants des centres denses et du périurbain. Or la recherche que nous avons réalisée à partir d'entretiens qualitatifs (environ 70 au total) a notamment comparé les rapports à l'altérité, les pratiques urbaines ainsi que les discours sur l'urbain de deux groupes aux revenus confortables, habitant pour l'un au centre de Paris, dans le 9^e arrondissement, et pour l'autre dans une commune périurbaine des Yvelines, Châteaufort, qui compte approximativement 1 400 habitants.

On pourra discuter la possibilité de généraliser à partir d'enquêtes qualitatives, forcément circonscrites, mais ces deux cas ont été choisis pour accentuer les contrastes dans l'expérience quotidienne de la différence et de la mixité sociale, dont ils représentent justement deux types opposés. Le quartier du 9^e arrondissement de Paris sur lequel nous avons travaillé, constitué par les abords de la rue des Martyrs, est en effet un quartier à très haut degré d'urbanité (au sens que Jacques Lévy donne à cette notion), avec une densité élevée et une grande diversité d'activités commerciales et culturelles, ainsi que de nombreux emplois. Par ailleurs, le quartier est à un stade avancé de gentrification¹⁰, ce qui conduit à la coprésence de populations très aisées et relativement modestes, même si la présence de ces dernières, du fait du processus de gentrification, tend à devenir résiduelle. Et comme dans tous les quartiers gentrifiés, les populations aisées tiennent un discours très positif sur

⁷ Cette recherche a été financée par l'Agence nationale de la recherche et par son homologue britannique. Elle est pilotée par Marie-Hélène Bacqué et Gary Bridge et porte sur les rapports à l'altérité des classes moyennes à Paris et à Londres.

⁸ Voir entre autres Dodier R. (avec la collaboration de Cailly L., Gasnier A. et Madoré F.), 2012, *Habiter les espaces périurbains*, Presses universitaires de Rennes, chap. 4.

⁹ Haegel F. et Lévy J., 1997, « Urbanités, identité spatiale et représentation de la société », in Calenge C., M. Lussault M. et Pagand B., *Figures de l'urbain. Des villes, des banlieues et de leurs représentations*, Tours, Maison des sciences de la ville, p. 35-65.

¹⁰ Utilisé pour la première fois en 1963 par Ruth Glass pour désigner l'arrivée de couches moyennes dans des quartiers populaires du centre de Londres, la gentrification est un phénomène à la fois physique, économique, social et culturel qui affecte les quartiers populaires, où la réhabilitation physique des immeubles dégradés accompagne le remplacement des ouvriers par des couches moyennes. En France, il s'agit généralement moins d'une invasion et du remplacement d'une couche sociale par une autre que d'une absence de départ de jeunes adultes diplômés qui s'embourgeoisent sur place.

l'urbanité de leur quartier et sur le mélange social, la diversité culturelle, etc. Châteaufort est pour sa part une commune à faible urbanité. Elle se présente comme un village, avec ses maisons individuelles entourées d'espaces verts et agricoles. La densité est faible et hormis une école, une mairie et quelques commerces, on compte peu d'activités au centre du village. Il faut aller en périphérie de la commune pour trouver une « zone d'activité ». Par ailleurs, si l'homogénéité sociale est bien sûr relative, elle est beaucoup plus marquée que dans le 9^e arrondissement. Au fil des mutations résidentielles, Châteaufort tend à devenir une commune de cadres.

La comparaison des entretiens réalisés met nettement en question la validité du schéma explicatif de Jacques Lévy, et plus spécifiquement le rôle que ce dernier attribue au gradient d'urbanité, qui serait selon lui maximal au cœur des villes et diminuerait avec la densité, au fur et à mesure qu'on s'éloigne des centres¹¹. On ne saurait contester que la densité des populations et des activités de toutes natures est plus élevée dans le centre des métropoles qu'en leurs marges, mais on peut en revanche discuter l'effet prêté à cette densité sur le rapport au monde. Il a très certainement existé et il existe peut-être encore dans les pays où les taux d'urbanisation demeurent faibles, mais dans une société largement urbanisée telle que la France, où depuis les années 1960, des sociologues et des anthropologues soulignent la convergence des modes de vie des urbains et des ruraux¹², la réalité de cet effet de la densité est plus que douteuse. En tout état de cause, comme on va le voir, le surcroît de votes en faveur du Front national dans les populations périurbaines est moins une affaire spatiale qu'une affaire sociale.

Il n'y a pas un mais des périurbains

En réalité, il n'y a pas un mais des périurbains. Même si on prend le parti de ne pas faire dans la nuance, il paraît difficile de ne pas distinguer un périurbain relativement populaire et un périurbain de classes moyennes supérieures, voire aisées. Le premier est composé des communes les plus éloignées des centres et/ou qui subissent des nuisances importantes, par exemple du fait de la proximité d'un aéroport. Il inclut également les communes qui ont une tradition de peuplement ouvrier, du fait de la présence d'une petite industrie par exemple. Ces communes sont nombreuses et la situation sociale de leurs habitants mérite attention¹³. Mais de nombreuses communes périurbaines accueillent des classes moyennes supérieures, voire des ménages aisés. C'est le cas en particulier de Châteaufort. Cette dernière offre un cadre de vie attrayant que souligne son intégration dans le parc naturel régional de la Vallée de Chevreuse, tout en conservant une grande accessibilité à des zones d'emplois importantes, dont celle du plateau de Saclay. L'attractivité de la commune est mesurable au revenu par habitant : d'après l'INSEE, la médiane du revenu fiscal par unité de consommation se situait à 33 500 € en 2009¹⁴, soit 70 350 € pour un couple avec deux enfants de moins de 14 ans. D'une manière générale, beaucoup de territoires périurbains, la plupart sans doute, offrent une accessibilité relativement satisfaisante aux emplois et aux

¹¹ Lévy J., 2010, « La ville est le développement durable », *Métropolitiques*, www.metropolitiques.eu/La-ville-est-le-developpement.html

¹² Rambaud P., 1969 [1973], *Société rurale et urbanisation*, Paris, Seuil, 2^e édition augmentée. Le titre du dossier récemment consacré par *Esprit* au périurbain indique également clairement cette nécessité de dépasser l'idée d'un clivage fort entre l'urbain et le rural devenu périurbain. Donzelot J. et Mongin O. (coord.), 2013, dossier « Tous périurbains ! », *Esprit*, n° 393, mars-avril, p. 18-162.

¹³ Voir Lambert A. 2012. « Tous propriétaires ! » *Politiques urbaines et parcours d'accédants dans les lotissements périurbains (des années 1970 à 2010)*, Doctorat en sociologie, EHESS et Rougé L., 2005, *Accession à la propriété et modes de vie en maison individuelle des familles modestes installées en périurbain lointain toulousain. Les "captifs" du périurbain ?*, Doctorat en géographie, Université de Toulouse Le Mirail.

¹⁴ A la même date, la médiane du revenu fiscal par unité de consommation se situe à 18 355 € pour la France.

aménités de la ville comme de la campagne, ainsi qu'un cadre de vie perçu par leurs habitants comme très agréable. Contrairement à ce que pourrait laisser penser une lecture rapide des thèses de Christophe Guilluy, ces derniers ne s'y sentent pas délaissés par la République et, dans de nombreuses communes, la précarité est très réduite.

Cette diversité de peuplement se retrouve dans les votes. Ainsi, à Châteaufort, les habitants ont très peu voté pour Marine Le Pen, qui n'a réalisé que 6,83 % au premier tour de l'élection présidentielle de 2012. L'orientation politique dominante va vers le centre-droit avec une préoccupation marquée pour l'environnement, liée à l'histoire de la commune et au fort engagement de ses habitants dans la création du parc naturel régional de la Vallée de Chevreuse. Et Châteaufort n'est pas un cas isolé. Les travaux de Jean Rivière mentionnés précédemment, menés à Caen mais aussi à Metz et Perpignan, montrent que les populations périurbaines les plus aisées votent pour l'essentiel pour des partis de gouvernement¹⁵. Lorsque la commune de résidence est choisie¹⁶, qu'elle est bien localisée et offre un cadre de vie agréable, la vie périurbaine ne favorise pas le vote Front national, bien au contraire.

Le vote périurbain pour le Front national est surtout élevé dans les communes les plus populaires, où Marine le Pen a pu atteindre 30 à 40 % au premier tour de l'élection présidentielle de 2012. Ceci étant, comme nous l'avons déjà signalé, le vote en faveur du Front national¹⁷ est plus élevé parmi les autochtones, c'est-à-dire parmi les habitants déjà implantés dans la commune avant sa périurbanisation, et qui voient, selon leur propre terme, la banlieue « débarquer ». Le survote Front national existe aussi chez les ménages plus récemment arrivés, dans la mesure où beaucoup d'accédants modestes à la propriété sont très réceptifs aux discours stigmatisant les « assistés » ou les « cas socs », toujours selon les termes des concernés. Ces périurbains sont d'autant plus sensibles à ces discours qu'ils font beaucoup d'effort pour accéder à la propriété. Le revenu typique d'un ménage acquéreur de maison individuelle neuve du lointain périurbain est de l'ordre de 2 500 € par mois¹⁸. Avec un remboursement de prêt de 850 € par mois et des frais mensuels de déplacements qui s'élèvent couramment à 500 € en raison de l'éloignement et de l'absence de desserte en transports collectifs, avec des services publics locaux très limités, notamment pour la petite enfance, la situation financière des ménages est loin d'être rose et suscite quelques frustrations, ceci d'autant plus que l'accession à la propriété est souvent rêvée comme une ascension sociale¹⁹. Au delà de ces explications du vote frontiste, 30 ou 40 % ne constitue pas l'intégralité d'un corps électoral, surtout si l'on tient compte de l'abstention. Beaucoup d'accédants à la propriété modestes restent pour une part significative ancrés à gauche, notamment ceux qui appartiennent à la sphère ouvrière stable. La population des accédants compte par ailleurs une proportion significative de ménages noirs ou ayant des origines maghrébines²⁰, qui réagissent très négativement aux discours de stigmatisation des immigrés. De ce point de vue d'ailleurs, Christophe Guilluy a tort de faire du périurbain éloigné et populaire l'espace des ménages

¹⁵ Rivière J., 2009, *op. cit.*

¹⁶ Il ne s'agit pas ici de dire que les ménages moins aisés ne font pas de choix, simplement, ils choisissent avant tout d'accéder à la propriété d'un pavillon et ce choix fait, ils n'ont plus guère les moyens de choisir la commune.

¹⁷ Sur ce sujet, voir Girard V. « Les votes à droite en périurbain : « frustrations sociales » des ménages modestes ou recompositions des classes populaires ? », *Métropolitiques*, www.metropolitiques.eu/Les-votes-a-droite-en-periurbain.html et Rivière J., 2009, *op. cit.*

¹⁸ D'après l'Union des maisons françaises, un tiers des acquéreurs ou constructeurs de maison individuelle neuve disposent d'un revenu mensuel net inférieur à 2400 € (communiqué de presse du 16 septembre 2011).

¹⁹ Rougé L., 2005, *op. cit.*

²⁰ Lambert A. 2012. *op. cit.*

blancs modestes qui fuient les banlieues et leurs concentrations d'immigrés²¹. Les dynamiques de peuplement du périurbain ne se réduisent pas à une forme de *white flight* tel que l'ont connu de nombreuses métropoles des États-Unis à partir de la fin des années 1960. Quoi qu'il en soit, les recherches récentes sur le sujet indiquent que le vote frontiste n'est pas généralisé à l'ensemble du périurbain mais précisément localisé, et qu'il est d'abord affaire de catégorie sociale. Ce vote est plus fort là où le périurbain subit des transformations qui sont perçues comme menaçantes par les autochtones et là où il accueille plus que d'autres territoires des catégories sensibles aux thèses du Front national. Pour Jacques Lévy toutefois, ces observations ne suffisent pas à réfuter ses thèses²² : d'une part il y a bel et bien un pic de votes en faveur du Front national dans le périurbain et pas ailleurs ; d'autre part le vote Front national ne serait qu'un symptôme. Jacques Lévy a d'ailleurs publié des cartes à partir du vote « non » au traité constitutionnel européen²³, afin de soutenir son analyse d'une volonté des périurbains de vivre repliés, dans des environnements protégés, comme à l'écart du reste du monde. C'est sur ce terrain que nous proposons à présent de placer la discussion, en nous intéressant au périurbain aisé et en le comparant à l'urbain occupé par des populations aux revenus comparables.

Le choix du périurbain n'est pas nécessairement un refus des centres de ville

Châteaufort n'est pas une ville mais une petite commune d'allure villageoise, dominée par l'habitat individuel, où les habitants se connaissent et où les enfants rentrent à pied de l'école, justement parce qu'avec l'interconnaissance, un contrôle social rassurant s'instaure. C'est ainsi qu'est mobilisée dans les entretiens de façon récurrente la figure du « *village* ». Les habitants du périurbain ne vivent pas tous recroquevillés dans des pavillons et beaucoup recherchent au contraire une sociabilité locale dense, une convivialité forte.

Évidemment, et c'est là le cœur du problème, cette convivialité s'instaure sur fond d'un entre-soi prononcé. Si ce dernier n'est pas une spécificité du mode de vie périurbain, le contexte dans lequel il prend forme est lui bel et bien spécifique : celui d'une commune au cadre villageois de moins de 2 000 habitants, où l'homogénéité sociale, sans être totale, est néanmoins très significative et plus forte que dans le 9^{ème} arrondissement de Paris. En forçant un peu le trait, il serait possible de qualifier Châteaufort de club résidentiel réservé à des cadres. Sur ce plan, il ne s'agit pas là d'un cas particulier : en Ile-de-France, 85 % des communes considérées comme périurbaines par l'INSEE comptent moins de 2000 habitants. Toutes n'accueillent pas exclusivement des cadres, loin de là, mais beaucoup ressemblent à des clubs résidentiels, au sens où leurs habitants sont réunis par la jouissance exclusive d'un cadre de vie villageois²⁴.

C'est là une différence importante avec les centres des villes. Certes, à l'instar des habitants de Châteaufort, les habitants du 9^e arrondissement, et plus largement des quartiers centraux parisiens, apprécient le confort que procure la pratique d'un espace familial, dans lequel les rencontres avec la diversité restent maîtrisées. Les habitants du 9^e arrondissement mobilisent eux aussi la figure du « *village* » et valorisent fortement les relations de sociabilité développées sur une base résidentielle. Ils apprécient de connaître leurs voisins, leurs « *petits* » commerçants, d'avoir des réseaux d'amis avec lesquels ils se retrouvent régulièrement pour des brunchs... Bref, la ville leur plaît d'autant plus qu'elle se fait village

²¹ Guilluy C., 2010, *Fractures françaises*, François Bourin.

²² Lévy J. 2007, « Regarder, Voir. Un discours informé par la Géographie. Réponse à l'article de Fabrice Ripoll et Jean Rivière », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 102, octobre, p. 131-140

²³ Lévy J. 2005. « Centre-ville, cœur d'Europe », *Libération*, 1er juin, cahier central, p. E2.

²⁴ Eric Charmes, 2011, « Au-delà du rêve du village : le club et la clubbisation », *Métropolitiques*, www.metropolitiques.eu/Au-dela-du-reve-de-village-le-club.html.

en bas de chez eux. Ceci étant, à la différence de ce qui se passe dans le périurbain, cette interconnaissance se construit sur fond d'anonymat prononcé. Et dans la hiérarchie de leurs valeurs résidentielles, les urbains valorisent davantage la diversité. Ils apprécient d'être confrontés à la ville comme *melting pot*, sur le mode « *j'aime ce quartier parce qu'il y a de tout...* » Peut-on pour autant considérer que cette différence est déterminante ? Beaucoup d'éléments plaident, comme on va le voir, en faveur d'une réponse négative, ou tout au moins pour la circonspection.

Tout d'abord, vivre dans un club résidentiel ne veut pas dire que l'on refuse la ville ou qu'on la rejette. L'accessibilité relativement facile à Paris (dont le centre se trouve à trois quarts d'heure de voiture de Châteaufort, si la circulation est fluide) est un élément principal du choix des périurbains que nous avons rencontrés. Ils s'y rendent pour la plupart régulièrement, tout comme dans les villes proches, telles que Versailles, dont la présence a également été déterminante dans le choix résidentiel. Ils y profitent des différents équipements culturels, de loisirs ou commerciaux, selon une fréquence façonnée par les habitudes liées à leur trajectoire résidentielle davantage que par un rapport particulier à l'altérité : à l'image de leurs cousins de plus proche banlieue²⁵, ceux qui pratiquent le plus la ville dense sont ceux qui y travaillent, qui y ont vécu, qui y ont des repères. Le principal frein à la fréquentation de Paris est la difficulté d'y accéder, que ce soit en voiture ou en RER (d'ailleurs beaucoup plus utilisé par les habitants de Châteaufort que par ceux du 9^e arrondissement).

En tout cas, les habitants de Châteaufort ne rejettent pas particulièrement ce à quoi la densité urbaine pourrait les confronter et ne sont guère déterminés par une supposée crainte de l'altérité. Si refus il y a, il s'agit surtout d'un refus de la minéralité de Paris – la domination des immeubles au détriment des espaces verts – pour élever leurs enfants. Beaucoup désirent une maison parce qu'ils ont grandi en maison, avec la nature près de chez eux et la possibilité de pouvoir en profiter facilement. Ces désirs de campagne englobent le souci de l'environnement résidentiel, entendu de façon large comme l'ensemble des situations et des individus auxquels les enfants pourraient être confrontés. Mais il s'agit moins d'un rejet des centres-villes denses que d'une volonté de maîtriser les termes de cette fréquentation. Et bien évidemment, ce souci de maîtrise des fréquentations des enfants n'est pas une spécificité des périurbains.

Enfin, et surtout, on ne peut pas appréhender les expériences quotidiennes, et plus particulièrement les expériences de l'altérité, en se focalisant seulement sur la commune de résidence, notamment lorsque celle-ci ne compte que 1 400 habitants. Les périurbains passent souvent l'essentiel de leur vie éveillée en dehors de leur commune que ce soit pour le travail, les loisirs, les achats ou les études. Et dans ce domaine, la vie périurbaine peut conduire à une expérience importante de la diversité. Les habitants de Châteaufort voient plus la société dans sa diversité, et notamment croisent plus les habitants des banlieues populaires lorsqu'ils font leurs courses dans des centres commerciaux de banlieue, que les habitants du 9^e arrondissement lorsqu'ils font leurs courses dans les commerces devenus très branchés de la principale rue commerçante de leur quartier, la rue des Martyrs.

La peur de l'au-delà du périphérique

L'ancrage choisi au sein des quartiers centraux, parfois au prix du confort domestique quand on choisit de résider dans une petite surface pour pouvoir demeurer dans Paris, offre finalement peu d'opportunités de rencontres avec des personnes différentes. Coexister avec des personnes d'origines diverses et de situations sociales variées n'entraîne pas forcément

²⁵ Vermeersch S., 2011, « Bien vivre au delà du « périph » : les compromis des classes moyennes », *Sociétés Contemporaines*, 2011/3, n°83, p.131-154.

des relations allant au delà du seul fait de se croiser sur les trottoirs. L'homogénéité des réseaux sociaux est d'une manière générale très marquée dans les centres²⁶. Dans le 9^e arrondissement, les sociabilités sélectives dominent et s'accompagnent parfois d'une logique de fermeture à l'altérité. Le désir d'une sociabilité locale très dense s'épanouit dans des cercles fondés avant tout sur des affinités sociales et professionnelles. Vient certes s'y ajouter, parce qu'elle est essentielle à la construction de l'imaginaire du « village dans la ville », une sociabilité moins sélective avec d'autres habitants, du voisinage immédiat ou commerçants. Mais, cette sociabilité est développée hors de la sphère privée, protégée du logement et elle engage peu la personne, l'échange se limitant souvent à des banalités.

Par ailleurs, ces Parisiens manifestent fréquemment dans les entretiens une peur du reste du monde. Disons-le clairement, les propos les plus méprisants sur les ménages modestes ou les plus ouvertement racistes ont été tenus dans le 9^e arrondissement de Paris, pas à Châteaufort. Le regard porté sur la banlieue cristallise le rejet d'une certaine altérité, celle des « *jeunes* » issus de milieux populaires et de l'immigration. Les rencontres dans l'espace public, et notamment dans les transports, avec des « *bandes de jeunes* », sont vécues comme des moments particulièrement angoissants par les enquêtés alors même qu'ils reconnaissent ne pas être directement pris à partie. Les discours révèlent la perception péjorative d'une diversité envisagée sous l'angle socio-économique et surtout ethnique, regard négatif largement relayé dans les médias et les discours communs, et qui alimente un fort sentiment d'insécurité. Ainsi les habitants du 9^e arrondissement de Paris répugnent à franchir le boulevard périphérique qui ceinture le centre de la capitale, particulièrement ceux qui ne sont pas motorisés et pour qui l'usage du RER, notamment le soir, est « *très anxiogène* ». Ils préfèrent limiter ces déplacements en « *banlieue* », vécus comme de véritables « *expéditions* », quitte à altérer des relations amicales ou familiales. Plus détonnant encore avec les thèses développées par Jacques Lévy, cette peur de la différence ne se limite pas à la périphérie, mais est également activée par des habitants du 9^e dès lors qu'ils se rendent dans des lieux de Paris qu'ils connaissent peu ou pas. Lorsqu'ils se déplacent dans les quartiers multiculturels du nord-est, mais aussi dans ceux, bourgeois, du sud-ouest, ils ont l'impression d'aller dans un « *autre monde* », voire à « *l'autre bout du monde* », ce qui suscite alors inconfort et anxiété. Il ne s'agit pas ici de pointer du doigt une peur de l'autre qui serait l'apanage des habitants des centres, ainsi que le fait Jacques Lévy avec les périurbains.

Il s'agit plutôt de souligner que ni les uns ni les autres n'échappent au poids des représentations collectives, et qu'il ne suffit pas de mobiliser le bulletin mis dans l'urne pour résumer le rapport au monde des individus. Si les périurbains veulent pour une partie d'entre eux, et cela est connu, mettre les « cités » à distance ; si d'autres souhaitent maîtriser la façon dont ils entrent en contact avec une diversité perçue comme plus ou moins menaçante, les habitants des centres ne sont pas pour autant plus ouverts dans leurs rapports aux autres. Ils apprécient d'autant plus la diversité qu'elle reste cantonnée dans l'espace de la rue et que les interactions soit sont minimales, soit peuvent être vécues sur un mode paternaliste. La littérature sur les stratégies de contournement de la carte scolaire dans les quartiers en gentrification montre d'ailleurs clairement les limites de la tolérance au mélange social chez les ménages aisés qui s'installent dans les quartiers populaires²⁷. Il ne s'agit ici ni de faire l'apologie du périurbain, ni la critique des centres-villes, mais de reconnaître les limites de la dichotomie centre-diversité/périurbain-refus de l'altérité qui est au cœur de la pensée de Jacques Lévy.

²⁶ Launay L., 2011, *Les politiques de mixité par l'habitat à l'épreuve des rapports résidentiels. Quartiers populaires et beaux quartiers à Paris et à Londres*, Doctorat en sociologie : Université Paris Ouest, 492 p.

²⁷ M. Oberti, 2007, *L'école dans la ville, ségrégation, mixité, carte scolaire*, Presses de Sciences Po.

Conclusion : contre le gradient d'urbanité

Jacques Lévy ne dénie pas l'urbanité aux périurbains, mais il distingue des gradients d'urbanité, fonctions de la diversité et de la densité : à cette aune-là effectivement, le périurbain est moins doté que les centres. Cette idée de gradient repose cependant sur des normes et des jugements implicites qui ne résistent pas aux enquêtes de terrain auprès des habitants des centres et des périurbains. L'analyse des vies périurbaines doit être menée avec moins d'a priori, et il faut traiter les territoires périurbains et leurs habitants de façon égale avec les territoires et les habitants des centres-villes.

Contrairement aux thèses qui font du périurbain un espace de repli pour des « petits-blancs » frustrés, ce type de territoire est majoritairement choisi pour ses qualités propres. C'est ainsi une erreur d'évaluer ces dernières à la seule aune des qualités des quartiers centraux des villes, car le périurbain n'est pas une version dégradée de la ville, il offre autre chose : une proximité avec la verdure, un cadre de vie villageois, etc. Tout dépend bien sûr des situations, des contextes, des groupes sociaux, mais il offre des espaces résidentiels susceptibles de remporter une adhésion dénuée de rancœur ou de frustration.

Par ailleurs, rien ne permet d'affirmer que les périurbains ont l'esprit moins ouvert que les urbains, qu'ils sont moins tolérants ou moins ouverts à l'expérience de l'altérité. Mieux, la fermeture ou le rejet de l'autre peuvent être plus prononcés dans les centres que dans le périurbain. Une association de pratiques à des territoires aussi radicale que celle proposée par Jacques Lévy ne tient pas, même si tout ne se fait pas partout de la même façon, et même si les pratiques ainsi que les discours sont liés au territoire de résidence. On ne peut pas essentialiser le spatial et en faire le creuset du rapport au monde. Oui, il est plus fréquent, dans les centres, d'être confronté à la diversité en bas de chez soi que dans une commune périurbaine. Encore faut-il définir ce que l'on entend ici par diversité, dans la mesure où les communes périurbaines offrent pour la plupart, par exemple, une diversité générationnelle importante. Et encore les périurbains sont-ils mobiles et se confrontent-ils à toute sorte de diversités au travail, en faisant leurs courses, en allant au cinéma. Et encore faut-il exclure des centres les quartiers de plus en plus homogénéisés par l'embourgeoisement de la capitale. Et encore faut-il définir ce que l'on entend par confrontation, etc.

Les restrictions pourraient ici être multipliées, qui rendraient les analyses de Jacques Lévy non seulement impropres à la compréhension des mécanismes en jeu sur le terrain mais également contre-productives puisqu'elles alimenteraient l'idée d'une autre altérité, radicale et essentielle, entre habitants des centres et habitants des périphéries. Les analyses qui mettent en avant le déficit d'urbanité du périurbain légitiment ainsi certaines élites dans leur discours négatif sur « l'étalement urbain » et les confortent dans leur regard condescendant²⁸, sur le mode du « ces gens vivent une vie étriquée, sans intérêt et sont centrés sur eux-mêmes ». Or cet ostracisme ne peut qu'alimenter les votes qui posent problème, surtout auprès des lointains périurbains, et plus particulièrement les accédants modestes à la propriété.

Publié dans laviedesidees.fr, le 28 mai 2013

© laviedesidees.fr

²⁸ Genestier P. 2007. « La question du pavillonnaire dans la société des individus. Aspirations habitantes et doctrines techniques », *Annales de la Recherche Urbaine*, N°102, pp.-19-30.